

Bulletin d'inscription

A renvoyer avec le règlement à :
SMG, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff

Nom :

Profession :

Adresse :

Tél :

E-Mail :

Tarifs

✓ Frais de participation aux débats

Pour faciliter la participation de chacun·e, la participation aux frais est libre, c'est-à-dire que chacun·e peut donner ce qu'il/elle lui semble possible/pertinent.

✓ Frais de repas

samedi 9 décembre midi x 20€

Les repas des vendredi soir et dimanche midi sont à apporter par les participants.

TOTAL à payer : €

ATTENTION : Pour faciliter la réservation et la gestion, merci de vous inscrire et régler le montant total de l'inscription le plus tôt possible et impérativement avant le **1^{er} décembre 2023**.

En aucun cas un problème financier ne doit empêcher la présence de quiconque : participation réduite si besoin. N'hésitez-pas à nous contacter au 01 46 57 85 85

Syndicat de la Médecine Générale

52 rue Gallieni
92240 Malakoff

Organisation :

Pour tous renseignements,
contacter Marie-Odile Herter
tél/fax : 01 46 57 85 85
e-mail : syndmedgen@free.fr
<https://syndicat-smg.fr>

Renseignements pratiques :

Lieu :

Salle des conférences
Mairie de Malakoff,
92240 Malakoff

Entrée par le 22 bis, rue Béranger

Transport :

Ⓜ ligne 13 : station Malakoff – Plateau de Vanves

Hébergement : possibilité d'hébergement militant, places limitées

SMG

Syndicat de la Médecine Générale



Travail en équipe

et

délégations de tâches :

Quelles responsabilités individuelles et collectives ?

Les RENCONTRES du SMG
à Malakoff
les 8, 9 et 10 décembre 2023

PROGRAMME

Vendredi 8 décembre 2023

13h30 : Accueil café

Assemblée générale

14h - 16h : Bilan d'activité et bilan financier

16h - 16h30 : Pause

16h30 - 19h30 : Construction du rapport d'orientation

19h30 : Auberge espagnole & soirée conviviale

Samedi 9 décembre 2023

9h : Accueil café

Journée thématique

9h30 - 10h30 : Table ronde

10h30 - 12h : Temps d'échanges

[12h - 13h30 : repas]

13h30 - 14h : Présentation des ateliers

14h - 16h15 : Ateliers

16h15 - 16h30 : Pause

16h30 - 18h30 : Restitution en plénière & discussion

19h : Repas

Dimanche 10 décembre 2023

9h : Accueil café

Assemblée générale (suite)

9h30 - 12h30 : Adoption des rapports et des décisions ; constitution des groupes de travail et du Groupe d'animation

Fin de l'AG

12h30 - 14h : Repas sur place
(on ne jette rien)

**Travail en équipe et
délégations de tâches :
quelles responsabilités
individuelles et collectives ?**

Annoncés pour répondre à la problématique de démographie médicale et à l'amélioration des prises en charge des patient-es, les « nouveaux » métiers du soin (assistant-es médicaux-ales, infirmier-ères de pratique avancée...) ont de la difficulté à trouver une place dans le paysage des professionnel-les de santé. La modification de la répartition des tâches (existantes ou nouvelles) suscitent chez les professionnel-les de santé, *a fortiori* chez les médecins, beaucoup de questionnements, voire d'inquiétude et de résistance.

Que viennent nous dire ces résistances ? La peur d'une perte de pouvoir ? La disparition ou une fragmentation du lien soigné-e/soignant-e ? Une perte de sens dans un contexte déjà dégradé ?

Historiquement, les activités exclusivement réservées aux médecins ont toujours été une question centrale de la profession et l'intervention de professionnel-les non-médicaux a toujours été vue comme une dérogation donnée par les médecins. N'est-ce finalement pas la question de la répartition des pouvoirs entre professionnel-les qui se pose ?

Si ces nouvelles activités entre professionnel-les permettent de régulariser des situations de glissement de tâches, elles permettent également d'expérimenter des nouvelles formes de travail en équipe et d'ouvrir des questionnements : les nouveaux métiers du soin viennent-ils répondre à des besoins qui jusqu'ici n'étaient pas considérés ?

Elargissement du champ de compétences, délégation, coopération, transfert... Mais de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qui traverse les équipes qui pratiquent la délégation de tâches ? Certaines spécialités se sont appropriées les choses rapidement, en segmentant le soin. Quels avantages pour les soignant-es ? Et pour les usager-ères ?

Ainsi au SMG, ce sont ces enjeux à la fois de pouvoir, mais aussi de responsabilité qui nous interrogent, afin de comprendre ce qui traverse les professionnel-les et les équipes. Ces nouveaux modes d'organisation entre professionnel-les interrogent la question de la formation, mais aussi de la confiance, voire d'une harmonisation des pratiques nécessaire au travail en équipe. Enfin les questions de justes rémunérations ne peuvent pas échapper à cette réflexion.

Loin de prétendre aboutir à un positionnement clair et consensuel, le SMG se propose d'ouvrir le champ de la réflexion à l'occasion de ces rencontres annuelles. Il s'agira d'explorer à la fois les problématiques identifiées ici et les probables angles morts que l'ensemble des personnes présentes saura identifier.

A bientôt donc !